

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4(BAC)

Durée

539 heures

Prix

Selon devis

Délai d'accès

2 mois

Objectifs

- Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion
- Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Méthode pédagogique :

- Approche interactive et participative
- Études de cas concrets
- Théâtre forum et ludopédagogie



TP Encadrant•e technique

L'Encadrant Technique d'Insertion (ETI) est un titre conçu pour ceux qui veulent se spécialiser dans la supervision des salariés en parcours d'insertion.

Programme :

Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion. Organiser une activité de production en structure d'insertion. Gérer une activité de production dans une structure d'insertion. Encadrer une équipe de salariés en insertion.

Participez à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion.

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration des salariés en insertion. Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion. Travailler en équipe, un partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés.

Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion.

Préparez les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production. Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production.

Financement possible :

- Le dispositif « CPF de transition professionnelle »
- Votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO employeur)
- L'Aide Individuelle à la Formation (France Travail)
- L'Aide de votre Conseil régional L'AGEFIPH
- En autofinancement
- Le Plan de développement des compétences (OPCO employeur)
- Le dispositif Pro A (OPCO employeur)

Inscription :

Entretien individuel incluant une évaluation diagnostique de positionnement ainsi qu'une analyse du projet professionnel du candidat.

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter,

Florence Le Bars, référente handicap

florence.lebars@cform.fr

À l'issue du Titre Professionnel, vous pourrez prétendre aux métiers suivants :

- Encadrant(e) technique d'insertion
- Encadrant(e) technique
- Encadrant(e) de chantier d'insertion
- Encadrant(e) technique d'activité d'insertion
- Encadrant(e) technique, pédagogique et social

MODALITÉS PEDAGOGIQUES :

Formation en présentiel incluant une préparation à l'examen et des sessions de soutenance organisées dans notre centre de formation. En outre, vous bénéficierez d'une période d'application en entreprise ou au sein de structures d'insertion expérimentées, où vous serez accompagné de manière personnalisée par des professionnels spécialisés. Cette approche vous permettra de saisir toutes les nuances et les défis de l'insertion professionnelle à venir.

ÉVALUATION :

La validation du titre professionnel encadrant technique d'insertion s'appuie sur : Des évaluations de compétences tout au long de votre parcours pour vous préparer au passage du titre ; La rédaction d'un dossier professionnel Une session de validation au titre professionnel constituée d'une mise en situation professionnelle et d'un entretien avec un jury